Fiche de Mise en Œuvre
Panneaux SWISS KRONO en plancher

Février 2026

APPLICATIONS ET REFERENCES

+ Référentiels

Il convient de se référer au DTU 51.3 **Planchers en bois ou en panneaux à base de bois**.

+ Applications possibles

Les panneaux et dalles de plancher proposés par SWISS KRONO couvrent une large gamme d'utilisations :

- Planchers sur solives en milieu sec ou humide
- Planchers sur vide sanitaire ventilé (avec pare-vapeur)
- Planchers sur lambourdes
- Planchers de doublage ou flottants

A chaque utilisation son panneau, SWISS KRONO propose des panneaux et dalles d'OSB ou de particules qui peuvent être utilisés en plancher porteur ou en dalle d'agencement suivant le tableau ci-dessous :

Type de panneau	Utilisation porteuse	Milieu intérieur
Dalle de particules P2	NON – dalle d'agencement	sec
Dalle de particules P3 MH	NON – dalle d'agencement	humide
Dalle de particules P4 CTB-S	OUI	sec
Dalle de particules P5	OUI	humide
SWISS KRONO OSB 3	OUI	humide
SWISS KRONO OSB 4	OUI	humide

+ Mises en garde

Nos dalles de particules « P5 » et panneaux SWISS KRONO OSB3 et OSB4 sont compatibles avec une mise en œuvre en milieu intérieur dans des pièces type cuisine ou salle-de-bains : c'est ce qu'on appelle « **milieu humide** » ou classe de service 2.
Sont **exclus** les locaux à très forte hygrométrie ou à risque important de ré-humidification tels que buanderies, locaux sanitaires, piscines, etc…

En aucun cas les panneaux SWISS KRONO ne doivent être en contact direct avec l'eau ou exposés aux intempéries. Un bâchage doit être prévu si les conditions climatiques l'exigent.

RISQUE D'EXPOSITION A L'EAU

Il y a risque d'exposition à l'eau lorsque le plancher est exposé aux intempéries le temps de la mise hors d'eau du bâtiment. Un bâchage ou toute autre protection doit être prévu si les conditions climatiques l'exigent. Dans ce cas, il convient de concevoir le plancher comme s'il était posé en milieu humide.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

Avertissement *: Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*

Fiche de Mise en Œuvre
Panneaux SWISS KRONO en plancher

Février 2026

CONCEPTION DU PLANCHER

L'épaisseur des panneaux est déterminée en fonction de l'entraxe des solives et des charges à prendre en compte (revêtement, charges d'exploitations,…). Pour simplifier la mise en œuvre, l'entraxe des solives doit être un multiple de la longueur de la dalle utilisée.

Les formats de dalles SWISS KRONO OSB proposés correspondent au format utile, c'est-à-dire au format sans compter la languette.



Les formats de dalles particules SWISS KRONO proposés correspondent au format hors-tout, c'est-à-dire au format sans compter la languette. Il faut retirer 7 mm à la dimension pour obtenir le format utile.



Les abaques sont disponibles dans un fichier récapitulatif en ligne sur notre site internet.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

Avertissement *: Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*

Fiche de Mise en Œuvre
Panneaux SWISS KRONO en plancher

Avril 2021

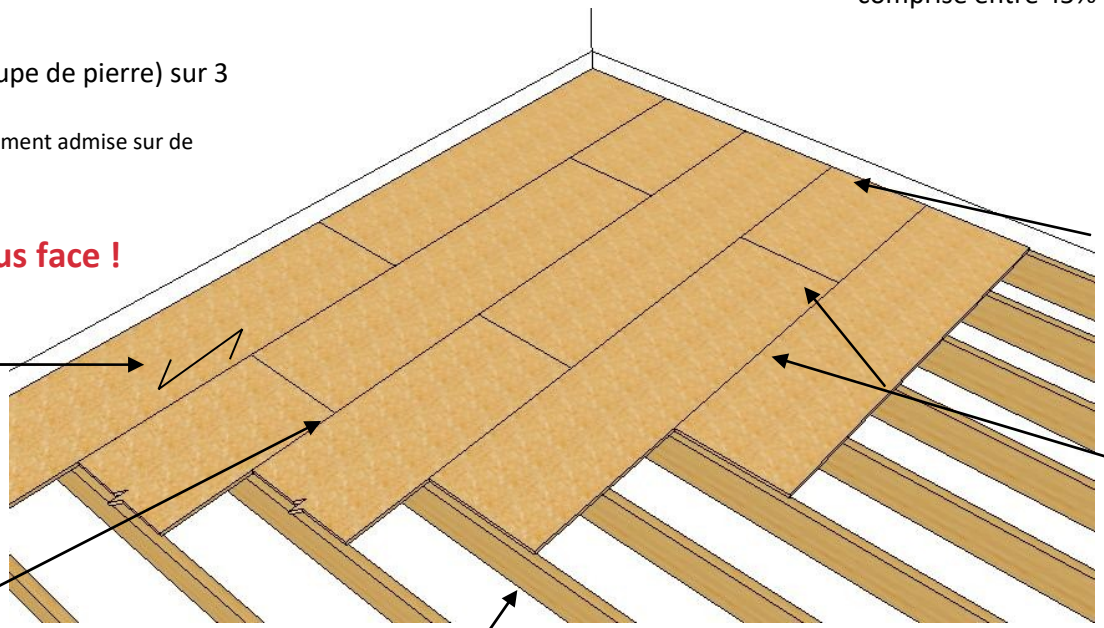
MISE EN OEUVRE

L'humidité d'équilibre des panneaux *(9% ± 3%)* doit être maintenue par une humidité relative de l'air du local comprise entre 45% et 70%.

+ Règles de pose

Pose à joints décalés (pose à coupe de pierre) sur 3 appuis au minimum
La pose sur 2 appuis est exceptionnellement admise sur de petites surfaces

! Marquage jet d'encre en sous face !



Le fil du panneau (sens long) perpendiculaire aux appuis

Cas des chants rainurés : prévoir un jeu de 10 mm à la périphérie et aux zones de fractionnement éventuelles*.

Cas des panneaux à bords droits : laisser un jeu de 1,5 mm par mètre de panneau dans les deux sens

Rives parallèles aux appuis obligatoirement supportées

Le recouvrement des appuis doit être de 18 mm minimum (20 mm conseillé)

*La surface d'un seul tenant est limitée à 30 m², le plus grand côté n'excédant pas 7m, des zones de fractionnement doivent être prévues chaque fois que nécessaire.

SWISS KRONO SAS– Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

Avertissement *: Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*

Fiche de Mise en Œuvre
Panneaux SWISS KRONO en plancher

Avril 2021

+ Fixations

Les fixations se font tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300 mm en partie courante à une distance minimale des rives de 8 mm, 10 mm conseillé. Les têtes de fixation doivent être noyées dans le panneau.

Choisir des vis à filetage partiel de longueur au moins 2,5 fois l'épaisseur du panneau.

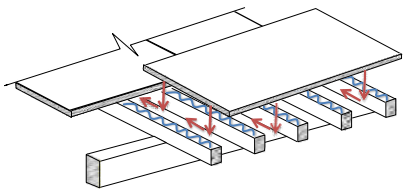
Pour une fixation par pointes, choisir des pointes de longueur au moins 3,5 fois l'épaisseur du panneau et compléter par des vis aux 4 angles du panneau ainsi qu'à mi-longueur.

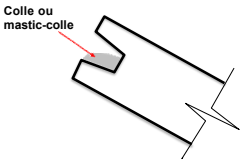
+ FAQ

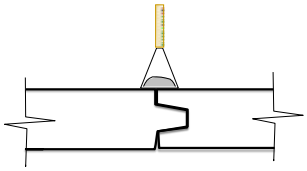
Quand dois-je coller mes dalles de plancher SWISS KRONO ?

La pose collée est indiquée dans le cas d'un plancher qui participe au contreventement de la structure en vérifiant que les efforts horizontaux sont correctement transmis à la structure verticale (cas d'un plancher sur solivage uniquement).

Elle permet d'améliorer la rigidité globale du plancher et diminue les risques de grincement. Si le revêtement de sol n'est pas encore défini et posé ultérieurement, une pose collée est conseillée.







1. Dépose d'un joint/mastique Souple entre solives et dalles pour éviter le grincement	2. Déposer un joint de colle	3. Egaliser le surplus

Quel type de colle utiliser ?

Pour des pièces sèches, une colle vinylique convient. Si des risques d'humidification existent, il convient d'utiliser une colle résistante à l'eau type polyuréthane.

Comment poser mes dalles SWISS KRONO dans une pièce humide ?

Dans une pièce avec un risque temporaire d'humidification (cuisine, SDB,…), la **ventilation de la sous face** est obligatoire (minimum 5 cm) et le revêtement de sol doit être étanche à l'eau. Il est conseillé d'effectuer la fixation des dalles en deux temps : à la pose, fixer provisoirement les panneaux par 4 ou 6 pointes puis, après stabilisation et avant la pose du revêtement, effectuer la fixation définitive des dalles en rechassant les premières fixations.

Rappel : Les panneaux SWISS KRONO ne sont pas prévus pour être en contact prolongé avec l'eau.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

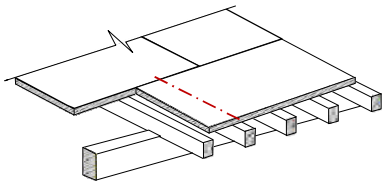
***Avertissement** : Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*

Fiche de Mise en Œuvre
Panneaux SWISS KRONO en plancher

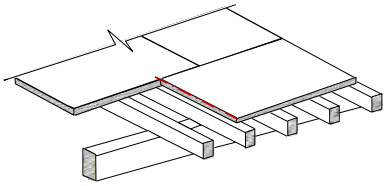
Avril 2021

Comment poser mes dalles SWISS KRONO dans le cas d'une rénovation ?

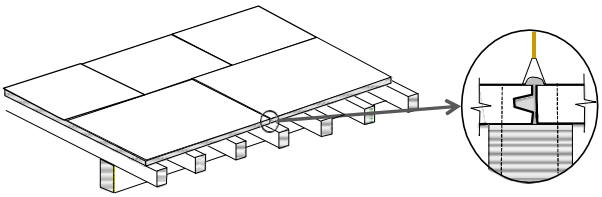
Généralement, l'entraxe n'est pas un multiple de la longueur utile de la dalle :



1. Recouper la dalle à l'axe de la solive



2. Vérifier que l'appui est suffisant



3. Poser la dalle suivante en ménageant un jeu de 2 mm puis mastiquer le vide

Je souhaite poser mon platelage mais je n'ai pas encore défini le revêtement de sol, que dois-je prévoir ?

Si le revêtement de sol n'est pas encore connu, il est conseillé de prendre des panneaux utilisables en milieu humide (cf. tableau des entraxes) et de coller les assemblages entre panneaux.

Dans quels cas et où dois-je prévoir mon pare-vapeur ?

Un pare-vapeur est nécessaire lorsque la pièce du dessous est une pièce froide (non chauffée ou humide) comme un vide sanitaire, un garage, une cave, un plancher sur pilotis, cuisine SdB …).Le pare-vapeur sera placé sur les dalles OSB avant la pose du revêtement de sol. Dans le cas d'un revêtement de sol ayant une fonction pare vapeur (valeur Sd > à 18m) la pose d'un pare vapeur est inutile.
Attention : pas de pare-vapeur dans le cas de pose de carrelage sur plancher bois, voir fiche de mise en œuvre « pose de carrelage sur panneaux Swiss Krono».

Que prévoir dans le cas d'un plancher flottant ?

Le platelage d'un plancher flottant est mis en œuvre sur une couche de désolidarisation qui peut jouer le rôle d'isolant acoustique ou thermique. S'il n'y a pas de couche de désolidarisation, on parle de plancher de doublage et la fixation peut se faire par vis de façon classique.

Pour un plancher flottant, il convient de coller les assemblages rainure-languette en laissant un jeu à la périphérie de la pièce. L'ensemble sera maintenu serré par des coins sur le pourtour de la pièce et retirés une fois la colle prise.

La règle de pose du pare vapeur décrite au paragraphe précédent s'applique également dans le cas d'un plancher flottant ou de doublage.

La pose du revêtement de sol doit immédiatement suivre la mise en œuvre du platelage.

Dois-je poser mes cloisons avant ou après le platelage ?

Il est préférable de poser les cloisons avant le plancher bois, d'une part pour éviter les reprises d'humidités dues aux enduits de finition, d'autre part pour apporter une meilleure isolation phonique. Par ailleurs, les fixations des cloisons représentent autant de points de bridage du plancher.

SWISS KRONO SAS – Route de Cerdon - 45600 Sully-sur-Loire
Standard : 02 38 37 37 37 - Email : frsu.info@swisskrono.com

***Avertissement** : Dans tous les cas, il convient de consulter la réglementation en vigueur. Les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne concernent que les produits fabriqués par SWISS KRONO et reposent sur nos expériences et connaissances à jour. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société SWISS KRONO qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre de la réglementation.*